



Ont le plaisir de vous inviter à leurs concours

Tir à l'arc extérieur toutes distances et toutes catégories
Qualificatif championnats et Coupe de France

(Non ouvert aux poussins)

DIMANCHE 30 avril 2023

TERRAIN DE TIR A L'ARC – CHEMIN DU MAS ROUGE – 34470 PEROLS

DIMANCHE MATIN – 1ER DEPART

8 H 30 OUVERTURE DU GREFFE

9 H 15 CONTROLE DU MATERIEL

9 H 30 Echauffement SUR BLASON A LA DISTANCE

9 H 50 DEBUT DES TIRS RYTHME A.B.C – 2X6 VOLEES DE 6 FLECHES

DIMANCHE APRÈS-MIDI – 2ÈME DEPART

14 H 00 OUVERTURE DU GREFFE

14 H 45 CONTROLE DU MATERIEL

15 H 00 Echauffement SUR BLASON A LA DISTANCE

15 H 20 DEBUT DES TIRS RYTHME A.B.C – 2X6 VOLEES DE 6 FLECHES

REMISE DES RECOMPENSES VERS **17H00 HEURES** ET POT DE L'AMITIE.

Attention lors du passage au greffe les documents suivants seront exigés :
*La licence (avec photo) portant la mention « pratique du tir à l'arc en compétition »
et les éventuels certificats de sur classement*

Tenue de Club ou tenue blanche et chaussures de sport obligatoires

UNE BUVETTE SERA MISE A VOTRE DISPOSITION TOUT AU LONG DE LA JOURNEE
POSSIBILITE DE PRENDRE UN REPAS CHAUD

TARIFS

ADULTE (Y COMPRIS JUNIOR): 10 EUROS

BENJAMIN À CADET: 8 EUROS

INSCRIPTION AUX DEUX DEPARTS D'UN MEME CONCOURS :

ADULTES 18 EUROS - JEUNES 14 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

La date limite pour les inscriptions est fixée au : vendredi 28 avril 2023 inclus

Veuillez préciser vos clubs, nom, prénom, licence, catégorie, arme et pour les handicapés si vous tirez en fauteuil

Et surtout à quel concours vous souhaitez participer (50m ou 70m) !

INSCRIPTIONS

Essentiellement par E-mail : contact.archersdeperols@gmail.com

Ou

Tél. : 06 70 39 63 18



Les paiements par chèque devront être remplis à l'ordre : **LES ARCHERS DE PEROLS**

Agrément F.F.T.A. n° 2034037 – Agrément Jeunesse et Sports n° S-044-96

<http://sites.google.com/site/archersdeperols/>

